

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 4

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Avril 1988

J'ai peine à croire que c'est en avril que se prépare, pour quelques-uns d'entre nous, la récolte, tant il est vrai que le fossé est grand entre la plaine et la montagne, en ce qui concerne l'apiculture tout au moins. Je m'adresse à vous, bien au chaud derrière mes carreaux, mais dehors... quelle tourmente ! Le vent souffle du nord, la neige par rafales plâtre les madriers des chalets. La température accuse 15 degrés sous zéro. Et nos abeilles, que font-elles ?

Si avril continue sur la lancée de mars, il faudra veiller à garder à nos ruches le plus de chaleur possible, en les resserrant, par une belle journée ; il y en aura bien quelques-unes !

Nous devrons en ce début d'avril axer nos préoccupations apicoles sur quelques points.

Chaleur :	resserrement.
Eau :	abreuvoir à proximité et abrité.
Nourriture :	miel et pollen en abondance ; sinon, candi ou sirop.
Couvain :	compact ou dispersé.
Reine :	présence ou non.
Récolte :	à préparer.
Maladies :	acariose, nosémose, varroatose.

Nettoyage des planchers

Ledit nettoyage est la première intervention au rucher après l'hivernage. Il doit être fait avec soin à toutes les ruches. Cette opération consiste à soulever le corps de ruche sur des cales appropriées afin de dégager le plateau inférieur. Il sera soigneusement raclé, brossé, désinfecté soit avec de l'eau javellisée, soit avec le brûleur à gaz, séché et remis en place.

Au cours de cette opération, on observera les déchets, les résidus hivernaux, qui en disent souvent long sur l'état de la colonie concernée. On procède un peu différemment avec les plateaux antivarroas et les ruches fixes à l'intérieur des ruchers. Il reste à l'apiculteur à s'adapter à chaque situation, mais ce nettoyage doit être exécuté.

Visite générale

Cette visite est très importante et doit être faite systématiquement. Elle s'effectue sitôt que les conditions météo le permettent : température printa-

nière (15° à 16°), journée calme, abeilles vaquant à leurs occupations. Son but premier sera de permettre à l'apiculteur de contrôler l'état général de chaque colonie. Tout d'abord, nous observons le couvain et son importance – qui sera bien sûr variable selon que notre rucher se situe en plaine ou à la montagne. En plaine, il devrait couvrir trois cadres au moins, en montagne peut-être deux, être homogène, concentrique, d'une couleur uniforme et les cellules non encore operculées devraient contenir des larves d'un aspect blanc nacré et brillant. Le couvain se trouve en principe au centre de la ruche, avec de chaque côté les rayons de pollen, les réserves de nourriture bordant le nid à couvain vers le haut et sur les cadres extérieurs (sur certains modèles de ruches ces réserves se trouvent à l'arrière).

Il se peut qu'une colonie occupe les cadres situés contre une paroi. Il faut la recentrer en commençant la visite du côté non occupé. Les cadres sortis seront mis ensuite dans la partie libérée. Le recentrage du nid à couvain doit se faire, pour permettre à la colonie de s'agrandir de chaque côté, selon les besoins de son développement. Plus tard, nous lui donnerons une ou deux cires gaufrées à bâtir. Nous veillerons à donner de l'espace au fur et à mesure du développement de la grappe, afin de posséder le plus grand nombre de butineuses au moment de la récolte.

Parmi les colonies visitées, il peut en exister de très faibles (population et élevage réduits). Ces familles ne parviendront pas à se développer suffisamment pour assurer une récolte.

Deux solutions s'offrent à nous après recherche des origines de la déficience :

1. Réunion avec une autre, avec toujours le risque de maladie, etc., ou regroupement de colonies faibles ; alors l'adage $0 + 0 = 0$ se vérifie.
2. Destruction pure et simple, sans regret. Il en va souvent de la santé du rucher.

Provisions

Au cours de cette visite sera noté l'état des provisions, en qualité et en quantité. La consommation est très importante durant cette période de développement printanier et les apports extérieurs sont quasiment nuls.

Il faut veiller à ce que la nourriture soit abondante (5 à 6 kg seront nécessaires). Les colonies en risque de manque seront nourries.

Reine

Selon l'état du couvain, on peut déjà déterminer plus ou moins l'état de santé de la mère de la ruche :

Couvain compact: reine jeune, prolifique, en bonne santé.

Couvain dispersé: reine trop âgée, etc.

Couvain absent: plus de reine, ruche orpheline.

Dans tous les cas nous devons nous assurer de sa présence ou de son absence et agir en conséquence. Le reméage à cette époque étant très aléatoire du fait du manque de reines, et le développement de ces différentes techniques impossible dans cette rubrique, je vous suggère de demander conseil à un moniteur-éleveur de votre région.

Maladies

Les maladies qu'il faut absolument dépister le printemps sont:

- **la nosémose** qui a pour origine un protozoaire : *Noséma Apis Zander*, qui se loge dans le tube digestif de l'abeille au niveau de l'intestin, et qui provoque la diarrhée ; les abeilles ayant l'intestin gonflé salissent les cadres, les parois de la ruche, ont des difficultés à voler et, lors des premières sorties, tombent aux abords de la ruche pour mourir ;
- **l'acariose**, provoquée par la présence de parasites dans les trachées respiratoires du thorax ; *l'Acarapis Woodi Rennie* y prolifère et gêne la respiration de l'abeille, provoquant une asphyxie atteignant d'abord les muscles de vol. Les abeilles ne peuvent plus voler, elles tombent au sol, se rassemblent par petits groupes, tremblantes, ailes dissymétriques, et meurent ;
- **la varroatose**, que je me bornerai de citer, car il existe une abondante documentation à son sujet et des directives édictées par l'Institut du Liebefeld et les Services vétérinaires cantonaux quant aux mesures à prendre à son encontre.

La seule obligation que nous ayons est d'avertir le plus rapidement possible les inspecteurs régionaux dès la constatation de l'une de ces maladies dans nos ruchers.

Récolte

On ne peut déterminer de date pour la pose des hausses. Leur mise en place dépend :

- de la force des colonies ;
- des ressources en nectar aux alentours du rucher ;
- des conditions atmosphériques ;
- de la température.

En principe, ne poser la hausse sur une colonie que lorsque toutes les conditions sont réalisées.

Il est permis de croire qu'elles le seront à la fin de ce mois, ou tout au moins au début de mai, lorsque les arbres fruitiers nous annonceront le retour de la vie, la montée de la sève, la plénitude de l'espoir réalisé.

Le printemps est bientôt là, avec toutes ses promesses ; profitons-en.
A bientôt !

Evolène, les 12-13 mars

Robert Fauchère

À VENDRE

1 rucher vide de 25 colonies DB + DT, 1 rucher habité de 10 colonies DB + DT.

Tél. (026) 5 34 30

À VENDRE

1 maturateur de 200 kg avec filtre, à l'état de neuf, en inox ; 1 armoire chauffante avec thermostat.

P. Dupuis
1350 Orbe. Tél. (024) 41 30 39

À VENDRE

16 ruches DB avec colonies, dont 10 dans coffre, 1 ruche pépinière et ruchettes d'élevage.
Charles Schlunegger
Chasseral 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (038) 28 52 27

À VENDRE

à Grangeneuve (Fribourg), rucher 6 m 30 x 2 m 30 x 2 m 40, avec 18 ruches dont 14 habitées + maisonnette 3 m x 8 m x 2 m pour extraction. Le tout pour le prix de Fr. 5000.–.

Tél. (037) 24 51 76 ou 42 51 37 aux heures des repas.

CHERCHE

à acheter un rucher DB vide ou habité, ou colonies.

Norbert Défago
1873 Val-d'Illiez
Tél. (025) 77 16 46 dès 18 h 30

À VENDRE

cause de décès, 5 ruches Burki-Jaecker habitées, un extracteur, un clarificateur et matériel d'exploitation.

Marcel Berset, Les Vuarines
1564 Domdidier
Tél. (037) 75 17 25 (le soir)

PRIX CADRES DADANT-BLATT 1988

Prix par cadre non monté, percé : jusqu'à 100 pièces : Fr. 1.90. Par 200 pièces : Fr. 1.80. 500 pièces et plus : Fr. 1.70.

Prix par cadre monté nu, percé, cloué et collé : jusqu'à 100 pièces : Fr. 2.50. Par 200 pièces : Fr. 2.40. 500 pièces et plus : Fr. 2.30.

Fourniture de listes pour cadres ; prix sur demande. En sapin 1^{er} choix du Risoud. Fabrication spéciale de tous cadres sur mesure.

Ad. L. Berney, Crêt-Meylan 25, Le Brassus. Tél. (021) 845 43 82.

À VENDRE

1 rucher vide pour 24 colonies Burki.

2 ruchers complets de 24 colonies Burki.

15 beaux nucléis.

Colonies sur cadres et toujours **tabac pour la pipe**.

Gustave Duruz, 1434 Ependes. Tél. (024) 35 12 59

Ets Bernard GIL

6, place de l'Hôtel-de-Ville, 6820 Dannemarie, tél. (89) 07.23.18.

Cire gaufrée. Matériel apicole. Produits de nourrissement.

Ouvert du mardi au samedi, de 14 h. à 18 h.

